

Tunis, le 23 Mars 2015

A l'attention de Monsieur Le Directeur Exécutif du CCM

Objet : Rapport sur la formation « Suivi comptable et financier d'un projet »

Durant la formation faite en date du 18 Mars 2015 portant le thème « Suivi comptable et financier d'un projet », assuré par Chams Eddine Expert Comptable inscrit à OECT, nous avons vu les points suivants :

- Fiche projet ;
- Contrôle compte spécial ;
- Les éléments probants.

Durant la formation nous avons soulevé les difficultés suivantes :

- ✓ **Fiche projet** : suivi d'un projet répond aux exigences suivantes :
 - Fonctionnel : réponse à un besoin ;
 - Technique : respect des spécifications et des contraintes de mise en œuvre
 - Organisationnel : respect d'un mode de fonctionnement (rôles, fonctions, culture, résistance au changement) de la structure cible
 - Délais : respect des échéances (planning)
- ✓ **Contrôle compte spécial** : les contrôles à effectuer pour un compte spécial sont :
 - Contrôle de la cohérence globale du solde du compte spécial ;
 - Contrôle de la cohérence globale de l'Etat récapitulatif des dépenses ;
 - Contrôle des décaissements opérés sur le compte spécial ;
 - Contrôle l'état de rapprochement bancaire ;
 - Contrôle les pièces justificatives des dépenses et des décaissement ;
 - Contrôle de l'existence des relevés bancaires de ce compte spécial ;

Cabinet Tunisie Expertise Comptable TEC

✓ **Les éléments probants** : collecter des éléments probants pour le suivi d'un projet consiste à étudier :

- Protocole d'accord entre le fond mondial et le bénéficiaire ;
- Rapport d'audit et lettre de recommandation ;
- Fiche de suivi du projet ;
- Inventaire physique ;
- Vérification des factures et des dépenses ;
- Confirmation externe ;

Chams Eddine YANGUI
Expert Comptable inscrit à OECT